

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

Direction de l'information  
légale et administrative

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 520**

**31 – HAUTE-GARONNE**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE**

**Ventes et cessions**

851 395 558 RCS Toulouse.

**SIFT.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 43, avenue des Cottages, 31400 Toulouse.

Précédent propriétaire : 851 395 558 RCS Toulouse. **SIFT.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : MAPPING CONSULTING Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 43 avenue des Cottages 31400 Toulouse Capital : 70000.00 EUR Numéro unique d'identification : 513676353 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Société absorbée : SIFT Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 43 avenue des Cottages 31400 Toulouse Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 851395558 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 188854.00 EUR - passif de 489022.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : En application de l'article L. 236-3 Il du Code de commerce, il ne sera procédé à aucun échange de titres et en conséquence à aucune augmentation de capital de la société absorbante, la société absorbante détenant à ce jour la totalité des titres composant le capital de la société absorbée. Le montant prévu de la prime de fusion ou de scission pour chaque société participante : néant. La différence entre l'actif net transféré par la société absorbée et son passif transféré, soit -300.168 euros, représente un mali de fusion analysé comme étant un mali technique. Montant de la prime de fusion / scission : 0.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 10.06.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société MAPPING CONSULTING : 11.06.2026 (au greffe du tribunal de commerce de GTC TOULOUSE). Pour la société SIFT : 11.06.2026 (au greffe du tribunal de commerce de GTC TOULOUSE)..